

## Pour une juste valorisation des efforts de tous

Après une année difficile économiquement et des objectifs revus à la baisse au 1<sup>er</sup> trimestre, le Groupe s'est repris et affiche désormais des cibles revues à la hausse par rapport à Q1 2020.

Ce mardi 15 décembre 2020, lors de la 1<sup>ère</sup> réunion, la Direction a déroulé sa présentation habituelle – sans dévoiler ses intentions en termes de budget pour le plan de révision salariale 2021 – et sa vitrine connue sur la politique salariale globale (PEG, PERCO, Abondement...) et que l'on reconnaît volontiers satisfaisante, **mais qui ne saurait occulter la feuille de paie !**

Nous connaissons également le « cadrage » de l'UIMM (syndicat patronal de la Métallurgie) pour les grandes entreprises françaises qui a d'ores et déjà refusé la proposition dans la négociation de branche d'augmenter les minimas I&C de 1 %...

**Même si nous constatons une baisse du chiffre d'affaires aux niveaux Groupe et France, nous nous rassurons quant aux économies très substantielles faites depuis le 17 mars. Ceci aussi doit rentrer en ligne de compte, entre autres : décalage PRS - frais de déplacement - Participation frais de repas,**

## Pour FO, la Direction doit valoriser équitablement tou(te)s les salarié(e)s

### Revendications FO pour avril 2021

	OATAM	I&C
Augmentation générale (AG)	0,7 %	-
Augmentation Individuelle (AI)	1,2 %	1,9 %
Budget AI égalité Femmes / Hommes	0,1 %	

### I&C : Pas de perte de pouvoir d'achat

- Mise en place d'un Management Call « part groupe » équivalent au delta entre les objectifs de référence annoncés en février 2020 et maintenus pour le calcul du STIP/SIP et ce qu'ils seraient avec les nouveaux objectifs révisés et annoncés.
- Demandé également par FO : que les salariés relevant du « SIP Sales » aient des objectifs individuels prenant proportionnellement en compte, si cela n'a pas été fait, les périodes d'imposition de JRTT, CP et activité partielle contrainte mais surtout la conjoncture plus que défavorable durant cette période et non considérée lors de la fixation des objectifs individuels.

### OATAM :

- Mise en place au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 d'une prime de continuité de service et d'engagement de 600 €.
- Plancher d'Augmentation Générale à 25 €.
- Revalorisation des grilles et barèmes Schneider (SMSE) aux dates habituelles.
- WESOP 2021 : proposer une décote de 30 % comme le propose la loi PACTE dorénavant.

### Pour les équipiers :

- Revalorisation de 50cts de la prime « panier » au 01/01/2021
- Revalorisation de la prime d'équipe de 3 % au 01/01/2021

**Des questions ? Besoin d'aide ?** Contactez votre équipe FO : Jonathan Chartier 07 87 22 07 72 - Isabelle Roux 06 73 37 98 37 - Florence Berthoumeyrou 06 37 23 06 51 - Nacer Djeniba 06 41 75 12 14